AK/NL

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE RENE VILLARS (V.C.)
FETE DES VOISINS
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une fête des voisins est organisée par Monsieur Bruno Barjhoux, cogérant de CoopBossettes – 46 rue René Villars – 94200 Ivry-sur-Seine, le samedi 23 septembre 2023,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler et stationner dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue René Villars** le **23 septembre 2023** de **17 heures** à **minuit** :

- **Interdiction de circuler** à tous les véhicules,
- **Interdiction de stationner** à tous les véhicules des deux côtés de la chaussée, sauf pour les deux véhicules de l'organisation stationnés sur la chaussée aux deux extrémités de la fête.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de Monsieur Bruno Barjhoux, cogérant de CoopBossettes – 46 rue René Villars –94200 Ivry-sur-Seine, responsable de l'initiative.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Service Partenariat Vie Associative,
- Monsieur Bruno Barjhoux, cogérant de CoopBossettes – 46 rue René Villars – 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 22 SEP. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) 132

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 22 SEP. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) 132

Nathalie Leberthon